



Section Bettembourg

Bettembourg, le 26 mars 2018

**Monsieur le bourgmestre,
Madame, Monsieur les échevins,**

Par la présente nous vous prions de bien vouloir porter à l'ordre de jour de la réunion du conseil communal du 30 mars 2018 les questions suivantes :

Question 1 :

Lors du changement de la présidence au CIGL Bettembourg en 2013, il a été convenu que cette dernière serait assurée par un membre du collège échevinal et que la vice-présidence serait assurée par un membre de l'opposition.

Est-ce que le collège échevinal peut informer le conseil communal si cette règle est toujours en vigueur ?

Question 2 :

Les parents d'enfants actuellement inscrits à la Maison Relais de la commune de Bettembourg ont reçu une lettre datée du 20 février 2018 les invitant à se rendre au centre sportif le 3 ou le 17 mars pour y procéder aux ré-inscriptions pour l'année scolaire 2018-2019.

- Y avait-il des problèmes particuliers avec les anciennes modalités d'inscription moyennant formulaire?
- Qu'advient-il des enfants dont les parents n'ont pas pu se présenter aux dates indiquées?
- Est-ce que l'expérience a été concluante? Si non, que propose le collège échevinal pour les années à venir.

- Par souci de modernisation des services communaux, ne faudrait-il pas songer à mettre en place progressivement des procédures en ligne avec les citoyens et les usagers à l'instar du guichet.lu?

Veillez recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame, Monsieur les échevins, l'expression de nos sentiments très distingués.

Les conseillers de la fraction LSAP

Roby BIWER, Guy FRANTZEN, Claude Fournel

Sylvie JANSA, Patrick Hutmacher, Marco Estanqueiro